



Nanobiotix reçoit un versement de 14 millions d'euros au titre de la deuxième tranche du prêt accordé par la Banque Européenne d'Investissement

- Renforcement du bilan et de la visibilité financière
- Versement déclenché par l'atteinte de 2 critères de performance :
 - Détermination de la dose recommandée à 22% du volume tumoral à l'issue de la Phase I dans les cancers de la tête et du cou avec NBTXR3
 - Evaluation positive du ratio bénéfice/risque clinique de NBTXR3 dans la Phase III sur les sarcomes des tissus mous par l'expert clinique mandaté par l'organisme notifié (GMED)

Paris, France et Cambridge, Massachusetts (Etats-Unis d'Amérique), le 4 mars 2019 – NANOBIOTIX (Euronext : NANO – ISIN : FR0011341205) société française pionnière en nanomédecine développant de nouvelles approches thérapeutiques pour le traitement du cancer, annonce aujourd'hui avoir reçu le versement d'un montant de 14 millions d'euros au titre de la deuxième tranche du prêt non-dilutif conclu avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI) annoncé le 26 juillet 2018.

Ambroise Fayolle, vice-président de la BEI a déclaré: « Nous sommes heureux de continuer à accompagner le développement de Nanobiotix qui se déroule conformément à la feuille de route prévue. La Banque de l'Union Européenne soutient l'innovation en Europe et notamment dans le secteur médical, comme le montre notre partenariat avec Nanobiotix. »

Philippe Mauberna, Directeur financier chez Nanobiotix a déclaré : « Ce deuxième versement de la Banque Européenne d'Investissement de 14 millions d'euros nous permet de renforcer notre bilan et la visibilité financière du Groupe. Cette nouvelle tranche va nous permettre de faire progresser notre plan de développement global et de poursuivre les études cliniques de NBTXR3, un produit potentiellement susceptible de bénéficier à des millions de patients. »

Cette deuxième tranche est versée à la suite de la réalisation des deux étapes suivantes :

- Détermination de la dose recommandée à 22% du volume tumoral à l'issue de la Phase I dans les cancers de la tête et du cou avec NBTXR3
- Evaluation positive du ratio bénéfice/risque clinique de NBTXR3 dans la Phase III sur les sarcomes des tissus mous par l'expert clinique mandaté par l'organisme notifié français des dispositifs médicaux, GMED

L'accord financier permet à la Société d'emprunter jusqu'à 40 millions d'euros, dont la troisième et dernière tranche d'un montant de 10 millions d'euros, pourra être tirée jusqu'au 26 juillet 2020, sous réserve de l'atteinte d'un ensemble de critères de performance convenus. L'accord avec Nanobiotix a pu se concrétiser grâce au Fond européen pour les investissements stratégiques (FEIS), pilier central du Plan d'investissement pour l'Europe lancé par le Groupe BEI et la Commission Européenne pour dynamiser la compétitivité de l'économie européenne. Ce partenariat financier permettra à Nanobiotix d'accélérer le développement clinique de NBTXR3 dans l'indication des cancers tête et cou et la préparation de l'accès au marché européen.

A propos de NANOBIOTIX - www.nanobiotix.com

Créée en 2003, Nanobiotix est une société pionnière et leader en nanomédecine, développant de nouvelles approches pour améliorer radicalement les bénéfices pour les patients, et amener la nanophysique au cœur de la cellule.

La philosophie de Nanobiotix est de faire appel à la physique pour designer et proposer des solutions inédites, efficaces et généralisables pour répondre à d'importants besoins médicaux et non satisfaits.

Le premier produit d'une nouvelle classe, NBTXR3, dont Nanobiotix est propriétaire de la technologie, a pour objectif l'expansion des bénéfices de la radiothérapie à des millions de patients atteints de cancers. Le programme d'Immuno-Oncologie de Nanobiotix pourrait apporter une nouvelle dimension aux immunothérapies en oncologie.

Nanobiotix est cotée sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (Code ISIN : FR0011341205, code mnémonique Euronext: NANO, code Bloomberg: NANO:FP). Le siège social de la Société se situe à Paris, en France. La Société dispose d'une filiale à Cambridge, aux Etats-Unis et de deux filiales en Europe en Espagne et en Allemagne.

Contacts

Sarah Gaubert

Directeur, Communication & Affaires Public +33 (0)1 40 26 07 55

sarah.gaubert@nanobiotix.com /
contact@nanobiotix.com

Nanobiotix

Noël KurdiDirecteur, relations investisseurs +1 (646) 241-4400

<u>noel.kurdi@nanobiotix.com</u> / investors@nanobiotix.com

Ricky Bhajun

Relations Investisseurs Europe +33 (0)1 79 97 29 99 ricky.bhajun@nanobiotix.com / investors@nanobiotix.com

Relations Presse

France - Springbok Consultants Marina Rosoff +33 (0)6 71 58 00 34 marina@springbok.fr US – RooneyPartners Marion Janic +1 (212) 223-4017 mjanic@rooneyco.com



Avertissement

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives relatives à Nanobiotix et à ses activités, y compris ses perspectives. Nanobiotix estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, des déclarations prospectives ne constituent pas des garanties d'une performance future, étant donné qu'elles portent sur des événements futurs et dépendent de circonstances qui pourraient ou non se réaliser dans le futur, et de divers risques et incertitudes, dont ceux décrits dans le document de référence de Nanobiotix déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 28 avril 2017 (numéro de dépôt D.17-0470) ainsi que dans son rapport financier annuel 2017 déposé auprès de l'AMF le 29 mars 2018, ces documents étant disponibles sur le site internet de la Société (www.nanobiotix.com), et de l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Nanobiotix est présente. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus de Nanobiotix ou que Nanobiotix ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de Nanobiotix diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives. Nanobiotix décline toute responsabilité quant à la mise à jour de ces déclarations prospectives. Au jour du présent communiqué, NBTXR3 ne possède pas le marquage CE et, en conséquence, ne peut pas être vendu sur le marché ou utilisé avant l'obtention de ce marquage CE.